

Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Mains aux fesses... baisers forcés... commentaires déplacés... répétés... demandes de faveurs sexuelles... viols...

Ce mois de novembre a vu une nouvelle vague de libération de la parole, une vague tant attendue, métropolitaine, pour espérer briser l'omerta du milieu politique sur les violences sexistes et sexuelles. Qui aurait pu seulement penser que ce milieu soit épargné ? Ces violences s'insinuent dans tous les espaces de vie, de travail, d'engagement. Aucun milieu ne peut prétendre à une présomption d'exemplarité.

Alors en ce 24 novembre, le groupe se félicite que le CESE se positionne en tant qu'institution apprenante sur ces questions et fasse preuve d'humilité quant à ses responsabilités en tant qu'assemblée constitutionnelle, représentants de la société civile et employeur. C'est le sens de cette résolution, que nous avons voté.

1 femme sur 3 en France est victime de harcèlement sexuel au travail. Prenons le temps de regarder autour de nous. Il ne s'agit pas seulement de femmes croisées dans la rue, le métro ou dans les événements qui rythment les agendas. Il s'agit également de femmes avec qui nous travaillons au CESE et dans nos organisations. Leur avons-nous ouvert suffisamment d'espaces de parole ? Nous sommes-nous assez questionnés sur nos manières d'interagir l'un avec les autres ?

Si le CESE agit indéniablement sur les questions d'égalité, riche des travaux de sa délégation aux droits des femmes et force d'une volonté de transversalité, c'est un chemin collectif qui n'est jamais terminé. Baissons la garde et nous reculerons.

Pour cela, nous avons besoin d'une montée en puissance de l'expertise et de la recherche en matière de droits des femmes et d'égalité, une expertise loin d'être innée, ni quand on est une femme, ni parce qu'on en côtoie. Cette expertise genrée, que contribue à produire la DDFE, doit être mieux reconnue et valorisée.

Vous l'aurez compris, le groupe attend donc que le CESE s'impose comme un acteur institutionnel intransigeant sur ces questions, dans son plaidoyer externe par l'ensemble de ses travaux comme dans son fonctionnement interne. Cela implique toute la volonté collective dont nous nous savons capables et la somme de toutes les volontés individuelles dans le devoir de formation, de vigilance, de protection et de réaction.

Passons, ensemble, de la théorie à la pratique.